

▶ ▶ ▶ Glossaire enseignant

A ▶ AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

Prestation familiale attribuée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), versée par la CAF, destinée à compenser les frais supplémentaires liés à la déficience ou pathologie de l'enfant.

INFOS PRATIQUES ▶ <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/l-allocation-d-education-de-l-enfant-handicape-aeeh>

▶ Aide Handicap Ecole

Cellule nationale d'écoute et d'accompagnement mise en place par le Ministère de l'Education Nationale pour aider les familles (et les professionnels) à obtenir des réponses et des informations sur la scolarisation des enfants en situation de handicap.

CONTACT ▶ 0 800 730 123 ou aidehandicapecole@education.gouv.fr

▶ Anomalie chromosomique

Anomalie due à la présence d'un chromosome supplémentaire, ou à l'absence d'un chromosome sur une des paires de chromosomes.

La trisomie 21 indique une anomalie chromosomique sur la 21^{ème} paire de chromosomes. Il y a donc trois chromosomes au lieu d'une paire.

▶ ARS (Agence Régionale de Santé)

Etablissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé en région, au plus près des besoins de la population. Chaque ARS organise l'offre de soins en ambulatoire (médecine de ville) et en établissements de santé (hôpitaux...) et la prise en charge médico-sociale.

SITES ▶ <http://solidarites-sante.gouv.fr> - <https://www.ars.sante.fr/>

▶ ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des Elèves Handicapés)

Service départemental de l'Education Nationale autour de l'accès à la formation scolaire des élèves en difficulté et des enfants et adolescents présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant

EXEMPLE ▶ <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/ash/>

▶ Autisme

Trouble envahissant du développement qui affecte les fonctions cérébrales. Différentes terminologies sont utilisées : Autisme, Trouble autistique, spectre autistique, TED (Troubles envahissants du développement), TSA (Troubles du Spectre Autistique) et ASD (Autism Spectre Disorders)

Il est caractérisé une perturbation des interactions sociales, des troubles du langage et de la communication non verbale, des perturbations de la sensorialité et des activités stéréotypées avec restriction des intérêts.

SITES ▶ <http://www.vaincrelautisme.org/content/definition> - <http://www.autisme-france.fr>

▶ AVS (Auxiliaire de vie scolaire) ou AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Personne s'occupant de l'accompagnement, de la socialisation, de la sécurité et de la scolarisation d'enfants en situation de handicap ou ayant un trouble de santé invalidant, dans les écoles.

Les AVS/AESH interviennent auprès d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant accueillis en classe ordinaire et pour lesquels la CDAPH a estimé le besoin d'une aide humaine.

AVS/AESH-i : une aide individuelle

AVS/AESH-m : une aide mutualisée

AVS/AESH-co en ULIS

DEFINITION ▶ <http://www.enfant-different.org/scolarite/avs-aesh>

MISSIONS ▶ <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page279.htm>

B ▶ Braille

Écriture à point inventée par Louis Braille. Cette écriture permet aux personnes malvoyantes de lire, en posant le doigt sur un papier, des points en relief représentant des lettres et des mots.

Brailliste : se dit d'une personne pratiquant la lecture et l'écriture en code « *braille* ». Par opposition, on appelle un « *noiriste* » une personne qui utilise le code « *noire* » ou « *lettres scripturales* ».

C ▶ CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce)

Établissement de prévention, de dépistage et de prise en charge d'enfants de la naissance à 6 ans. Il permet : un suivi en consultation médicale de dépistage (pour les enfants prématurés, les inquiétudes neurologiques ...), la rééducation d'enfants présentant des handicaps moteurs, sensoriels, mentaux, psychiques...

SITE RESSOURCE ▶ <http://www.anecamsp.org/>

▶ **CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive)**

Diplôme professionnel permettant aux professeurs des écoles et aux instituteurs titulaires d'exercer comme enseignants spécialisés. Anciennement le CAPA-SH et 2CA-SH.

INFOS PRATIQUES ▶ <http://eduscol.education.fr/D0034/FXPAIS04.htm>

▶ **CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)**

Instance décisionnelle au sein de la MDPH qui prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, notamment en matière d'attribution de prestations et d'orientation. Elle est composée de membres des autorités publiques ainsi que des représentants associatifs du secteur du handicap.

RESSOURCE ▶ http://www.handicap.gouv.fr/article.php3?id_article=15&var_recherche=cdaph

▶ **CMP (Centre Médico-Psychologique)**

« Unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile ». Dans le champ de la psychiatrie, les CMP sont également des lieux d'orientation thérapeutique. Ils proposent des consultations spécifiques et/ou une prise en charge régulière, gratuites, aux personnes souffrant de troubles psychiques.

RESSOURCES ▶ <http://www.psycom.org/Soins-accompagnements-et-entraide/Organisation-de-l-accompagnement/Enfants>

▶ **CMPP (Centre Médico-Psycho-pédagogique)**

Service non sectorisé qui a pour mission le diagnostic et le traitement, en ambulatoire, des enfants et adolescents présentant des difficultés d'ordre psychologique ou psychiatrique se manifestant par des symptômes qui peuvent nuire à leur bonne évolution et perturber leur entourage (familial, scolaire, social).

FEDERATION ▶ <http://www.fdcmpp.fr>

▶ **CREAI (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité)**

Services régionaux qui apportent une expertise technique dans les secteurs médico-social, social et sanitaire, aux responsables territoriaux chargés de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées, en perte d'autonomie et en situation de vulnérabilité. Ils contribuent à l'analyse des besoins et de l'offre sociale et médico-sociale

ASSOCIATION NATIONALE ▶ <http://www.ancreai.fr/>

D

▶ **Déficience**

La déficience est une altération d'un membre ou d'un organe et de sa fonction. Elle peut être physique, psychique, sensorielle, intellectuelle, etc.

E ▶ **Enseignant référent**

Professionnel de l'Education nationale qui informe l'élève et sa famille tout au long du parcours de formation de l'enfant. Il contribue à l'élaboration du Projet personnalisé de scolarisation (PPS), réunit les Equipes de Suivi de la Scolarisation (ESS), favorise les coopérations entre école et autre établissement, etc.

INFORMATIONS ▶ <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page235.htm>

▶ **EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)**

Etablissement qui accueille des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap. Existe aussi les lycées d'enseignement adapté (LEA) qui proposent aussi un accompagnement pédagogique et éducatif en internat éducatif. Sur orientation par la CDAPH ou par le recteur d'académie

SITE ▶ <http://eduscol.education.fr/cid46766/les-etablissements-regionaux-d-enseignement-adapte.html>

H ▶ **Handicap**

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » Loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

SITE RESSOURCE ▶ <http://handicap.gouv.fr>

I ▶ **IME (Institut Médico Educatif)**

Etablissement accueillant des enfants présentant une déficience à prédominance intellectuelle avec ou sans troubles associés, de 6 voire 3 ans à 20 ans. L'accueil se fait soit en internat, soit en demi-pension. Accès sur orientation de la CDAPH.

SITE RESSOURCE ▶ <http://www.enfant-different.org/services-et-etablissements/les-instituts-medico-educatifs>

▶ **IMPRO (Institut Médico Professionnel)**

Etablissement qui assure un enseignement général professionnel à des adolescents déficients intellectuels de 14 à 20 ans.

▶ **Implant cochléaire**

Appareil auditif dont une partie est insérée à l'intérieur de l'oreille, afin de transmettre les sons directement au nerf auditif lorsque l'oreille interne ne fonctionne pas.

SITE RESSOURCE ▶ <http://www.surdi.info>

▶ **Infirmité**

Une personne touchée par une infirmité est privée d'une fonction de par un accident, une maladie, un handicap. Ce terme est de moins en moins utilisé, il est actuellement remplacé par le mot Déficience.

▶ **IMC (Infirmité motrice cérébrale) ou Paralysie cérébrale**

Séquelle d'une atteinte cérébrale précoce, avant la naissance (ante natale), pendant (périnatale) ou dans les deux premières années. Elle se traduit par des troubles de la motricité et/ou de certaines fonctions cognitives.

SITE RESSOURCE ▶ <http://www.tousalecole.fr/content/infirmite-motrice-cerebrale-imc-ou-lenfant-atteint-de-paralysie-cerebrale>

▶ **ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)**

Etablissements médico-éducatifs qui d'accueillent des enfants ou des adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

ASSOCIATION ▶ <http://www.aire-asso.fr>

L ▶ **LSF (Langue des Signes Française)**

Langue à part entière, comme le français ou l'anglais. C'est une langue visuelle qui s'organise en phrases et possède un vocabulaire riche et complexe. Chaque pays a sa propre langue des signes.

SITE RESSOURCE ▶ <http://www.surdi.info>

M ▶ **Maladie génétique**

Maladie causée par une anomalie au niveau d'un gène ou d'un chromosome. Les causes sont nombreuses. Certaines sont héréditaires, c'est-à-dire transmises par les parents, d'autres pas.

▶ **Maladie rare ou orpheline**

Maladie qui touche un faible pourcentage de la population. Par exemple en Europe on parle de maladie rare dans le cas d'une personne touchée sur 2000. Elles sont très diverses et le plus souvent d'origine génétique.

SITES ▶ <http://www.orpha.net/> et <http://www.maladiesraresinfo.org/>

▶ **Malformation congénitale**

Anomalie de structure ou de fonction d'un organe, ou d'une région du corps, résultantes d'une anomalie du processus normal du développement de l'embryon ou du fœtus. Elle est donc présente à la naissance. Les causes sont diverses.

PLUS D'INFOS ▶ <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Malformations-congenitales-et-anomalies-chromosomiques/Point-sur-les-connaissances>

▶ **MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)**

Organisme d'information et de reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap. Elle a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Il y a une MDPH par département, sous la direction du Conseil départemental.

INFOS ▶ <http://handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/maison-departementale-du-handicap/article/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

▶ **Mucoviscidose**

Maladie génétique qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif.

SITE ▶ <http://www.vaincrelamuco.org/face-la-mucoviscidose/maladie-genetique-rare>

▶ **Myopathie**

Maladie neuromusculaire : une personne atteinte de myopathie perd au fur et à mesure qu'il grandit l'utilisation de ses muscles et ses fonctions motrices. Ses muscles s'atrophient (cela signifie que ses muscles diminuent de volume).

ASSOCIATION ▶ <https://www.afm-telethon.fr>

P ▶ **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

Document dans lequel sont définis des aménagements d'accueil en collectivité des enfants atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérances alimentaires.

SITE ▶ <http://www.enfant-different.org/la-creche/le-pai>

▶ **Paralysie**

Impossibilité d'effectuer un mouvement de tout le corps ou d'une partie du corps.

▶ **Polyhandicap**

Selon la loi, le polyhandicap est « un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relations. » Cela signifie qu'une personne polyhandicapée n'a pas qu'un seul handicap, elle en a plusieurs comme l'indique la racine « poly ».

▶ **PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)**

En association étroite avec la demande des parents, il définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves. Le PPS est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

MODELE ▶ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33865>

R ▶ **RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)**

A pour mission de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes des élèves en difficulté dans les classes ordinaires, en coopération avec les enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

CIRCULAIRE ▶ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81597

S ▶ **SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)**

Classe accueillant des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables. L'orientation se fait après le CM2 ou fin de 6ème. Les élèves acquièrent les bases scolaires en vue de préparer une formation professionnelle de niveau CAP (certificat d'aptitude professionnelle).

INFORMATIONS ▶ <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Collegiens-a-besoins-specifiques/L-enseignement-adapte-Segpa-Erea>

▶ **SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)**

Service d'accompagnement des enfants en situation de handicap, tourné vers la prise en charge précoce, l'accompagnement des familles, l'aide au développement de l'enfant, le soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie... Il peut intervenir dans les différents lieux de vie de l'enfant. Sur orientation par la MDPH.

DEFINITION ▶ <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page75.htm>

▶ **SSAD (Service de Soins et d'Aide à Domicile)**

Fait partie des services de type SESSAD et est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants polyhandicapés. Sur orientation par la MDPH.

▶ **S3AIS ou SAAAIS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'intégration scolaire)**

Fait partie des services de type SESSAD et est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants avec des déficiences visuelles graves. Sur orientation par la MDPH.

▶ **SAFEP (Service d'Accompagnement Familial d'Education Précoce)**

Service médico-social ayant pour mission l'accompagnement des très jeunes enfants (de 0 à 3 ans) avec une déficience auditive. Sur orientation par la MDPH.

▶ **SSEFIS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire)**

Service médico-social ayant pour mission l'accompagnement des enfants avec une déficience auditive, de plus de 3 ans scolarisés en école, maternelle, primaire, collège ou lycée. Sur orientation par la MDPH.

U

▶ **ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)**

« Dispositifs ouverts » pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Ce dispositif se trouve à l'intérieur d'une école (maternelle et primaire), d'un collège ou d'un lycée. On parle donc d'ULIS école, d'ULIS collège, d'ULIS lycée. Sur orientation par la MDPH.

DEFINITION ▶ <http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>